JUNE 2000

OPENING THE DOOR TO INTERNATIONAL STUDENTS

AN INTERNATIONAL COMPARISON OF IMMIGRATION POLICIES AND PRACTICES

Association of Universities and Colleges of Canada
Association des universités et collèges du Canada

CEC Network
Réseau des CÉC

101-00230/

This summary is also available in French.

To obtain a copy of the full report (available in English only), please contact :

Pari Johnston
International Relations Officer
Association of Universities and Colleges of Canada
350 Albert Street, Suite 600
Ottawa ON K1R 1B1
Tel.: (613) 563-3961 ext. 303
Fax: (613) 563-9745
E-mail: <pjohnsto@aucc.ca>

or

Gardiner Wilson
Director, Public Policy and Research
CEC Network
578 - 999 Canada Place
Vancouver, B.C. V6C 3E1
Tel.: (604) 408-0588 ext. 3320
Fax. (604) 641-1238
E-mail: <gardiner.wilson@cec.apfnet.org>

This summary and the full report are also available on AUCC's Web site at <www.aucc.ca/en/international> and on CECN's Web site at <www.cecnetwork.org>.

Executive Summary

This report is the first comprehensive study of its kind to examine the immigration policies and practices affecting international students in Canada and its main competitors in the international student recruitment market — the United States, the United Kingdom, Australia, New Zealand and France. While the study presents a wealth of information on a number of issues, the comparative analysis focuses on drawing out general trends in four main areas: government approaches to international education; key aspects of student visa policy; approaches to student visa operations; and key aspects of the student visa process itself. The study concludes with a summary of findings on how Canada's efforts compare to those in other case-study countries.

Government-wide approach to international education

There is a clear trend, initiated in Australia and New Zealand, and followed by France, the United Kingdom and, most recently, the United States, towards a pro-active government-wide approach to international education with particular emphasis on student recruitment.

Key elements of these government-wide approaches include:

- a high profile for international education and a clear champion within senior levels of government.
- a clearly articulated international student recruitment strategy often supported by new budget allocations, explicit recruitment targets and scholarships or awards (often from the country's international assistance budget) to attract the best and the brightest students.
- horizontal consultation and collaboration across government departments.

Despite certain federal initiatives in support of education marketing, and the most recent interdepartmental efforts to develop an *International Knowledge Strategy*, Canada has not yet developed a government-wide approach to international education or international student recruitment and no clear government champion has yet emerged to move this issue forward.

Key aspects of student visa policy

In the case of the United States and Canada, there have been relatively limited changes to immigration policies to make study in these countries more attractive and to streamline visa processing for international students.

In the United States, there has not been any substantive change in immigration policies and practices to reflect student recruitment goals except for the Coordinated Interagency Partnership for Regulating International Students (CIPRIS) program designed to facilitate the tracking of statistical information among government departments. However, this situation is likely to change given that the recent executive memorandum issued by President Clinton in support of an international education strategy which prioritizes attracting more international students to study in the U.S. by addressing barriers to entry, including visa policies, procedures and regulations.

In the absence of a government-wide approach to international education, efforts of the Department of Citizenship and Immigration Canada (CIC) to support international student

recruitment goals have been largely limited to introducing procedural changes to expedite certain key elements in the student visa process, as well as improving communications with education stakeholders, rather than initiating a range of strategic policy changes designed to make Canadian education marketing initiatives more competitive.

In the case of countries with a government-wide approach to international education in place (Australia, New Zealand, France, and the United Kingdom), key immigration policy changes have been made to reflect student recruitment goals. Policies have been changed to make study in these countries more attractive and procedures have been modified to streamline student visa processing, particularly for students from target markets. Three key similarities in policy changes have emerged from the research:

- adapting policy to actively encourage prospective international students from "low-risk"[1] countries to assess the host countries' educational systems while visiting and then apply for a student visa without having to leave the country. This provision has recently been made in Australia and New Zealand; it is also available in the United States and the United Kingdom for students from certain countries.
- improving part-time work opportunities for international students, as well as streamlining the work permit process. In New Zealand, for example, in order to keep pace with Australia, provisions were recently introduced to allow post-secondary international students to work part-time while studying. The United Kingdom has recently eliminated the need for international students to obtain permission to do part-time work. Australia has also been experimenting with allowing international students to apply on-line for part-time work.
- enhancing permanent residence opportunities for international students following the completion of study. As is the case in both Australia and New Zealand, international students who have graduated from educational institutions in these countries receive additional points towards their permanent residency application, as well as an exemption from the work experience requirement. This is one area where Canada is also making some changes; under Canada's proposed new immigration legislation, recently graduated international students who meet certain criteria would be allowed to apply from within Canada for permanent residence.

Approaches to student visa operations

When it comes to putting student visa policy into practice, all case-study countries seem to share the same objective: to achieve a balance between facilitating the entry of genuine students and maintaining the integrity of the immigration system. However, the approaches used to operationalize this balance vary considerably among the six countries.

There is a clear trend, most notably in Australia, the United Kingdom and New Zealand, towards an official "differentiated" approach to issuing and processing student visas depending on the country of origin of the international student and the assessment of "low" or "high" risk among nationals of these countries.

---

[1] "Low-risk" in terms of rates of fraud, non-compliance with visa conditions and non-return to home country upon visa expiry among nationals of these countries.

Overall, the objective of this differentiated approach in these three host countries is to make it as easy as possible for students from "low-risk" nations to come for study purposes by having fewer student or other visa requirements and thus more streamlined processing. At the same time, prospective students from "high-risk"countries usually have to fulfill more student or other visa requirements and/or different procedures to allow for a more careful assessment of their applications. In the case of students applying from China (which is considered one of the most "high-risk" countries), until recently, Australia implemented additional visa requirements while New Zealand maintained quotas.

What also emerges is a growing trend — in place in the United States, and recently proposed by Australia and New Zealand — to make these same risk distinctions based on the education sub-sector or level of education to which an international student is applying. For example, it is found that most "low-risk" students apply at the tertiary education level. In Australia's case, the government plans to further refine its "differentiated" approach to include a risk analysis of country of origin *and* education sub-sector when determining the student visa regime to be required. The new "limited purpose" visa developed by New Zealand to be used for express purposes (e.g. short courses) may also be seen as an example of this trend.

Canada does not take this "officially" differentiated approach to student visa requirements or processing according to an assessment of risk of the international student applicant's country of origin or education sub-sector. With the exception of medical exam requirements, Canada generally has the same student authorization requirements for all international students. However, in practice, Canada has "unofficially" differentiated processing priorities at certain missions; for example, in China, student authorizations for post-secondary applicants with fixed entry are fast-tracked when possible.

The research also reveals a trend towards developing innovative and collaborative approaches to streamline visa processing for students from "high-risk" countries which are also often emerging markets for student recruitment. The governments in Australia, New Zealand, France and the United Kingdom have all entered into various kinds of collaborative arrangements with non-governmental educational counselling organizations and/or educational institutions themselves in order to streamline visa processing in emerging markets. In most cases, these non-governmental organizations are assisting international students with their visa applications, acting as a liaison with consular officials, as well as vetting and interviewing international students, thus leaving consular officials free to conduct standard checks.

Key aspects of student visa processing

The study examined four key elements in the student visa process in each of the case-study countries: medical exam requirements and processing; student visa processing times; student visa and work permit fees; and work provisions for international students. Practices among the case-study countries are summarized in comparative tables at the end of this document.

Medical exams and medical exam processing

In the United States and the United Kingdom, medical exams are not required as part of the student visa application process. Upon arrival in France, a medical exam is required for the residence permit. Canada, New Zealand, and particularly Australia, have more stringent health requirements for international students because of concerns about tuberculosis.

In Australia and New Zealand, standard procedure for medical exam processing requires students to go to one of a list of locally designated doctors who then send results directly to immigration officers at the local missions. In Australia, only cases of negative results are sent to Australian medical officers at a regional mission or to Sydney, a process which can add several weeks to processing times.

In Canada, standard practice at most missions requires that students go to one of a list of locally designated doctors. Medical exam results are then sent to Health Canada medical officers at regional missions or in Canada for review, a process which can typically add from two to four weeks to student visa processing. However, in some cases, it can add up to three months.

CIC has recently implemented an expedited medical exam process in certain countries in Asia-Pacific and Latin America which is equivalent to the standard practice in Australia. According to CIC reports on the Latin American pilot project results, upon receipt of medical exams, student visa processing times now average about eight days.

Student visa processing times

The United States and France have the fastest student visa processing times with an average turn-around of one to five days. Australia and New Zealand both have set overall service standards of two weeks for Australia and four weeks for New Zealand for low-risk posts and 10 weeks for high-risk posts. In practice, turn-around times are almost always faster, particularly at low-risk posts. The United Kingdom has now set a service standard of 24 hours to process complete applications and no more than 10 working days for less straight forward applications.
In Canada, 30% of visas from all posts issued in 1999 were issued in one to two days once completed applications were received and 71% of all student visas from all posts were issued in one month or less.

Student visa and work permit fees

Among the countries studied, there is quite a range among student visa fees; however, overall, Australia charges the highest rates. In terms of fees for work permits, Canada charges the highest rates among countries where information was available.

Work provisions for international students

The provision of part-time work opportunities for international students has been identified by various studies as a factor of relative importance to international students when deciding where to study and an issue that international students often enquire about when applying for a student visa.

In general and subject to varying conditions, Australia, France, the United States and the United Kingdom allow students to work up to 20 hours per week on or off-campus and unrestricted

hours during holidays. New Zealand allows post-secondary level international students to work 15 hours per week during the school term. Canada is the only country that does not provide any part-time off-campus employment opportunities during the term or holidays for international students. However, Canada and the United States are the only countries to provide post-graduation practical training provisions for international students.

How Canada compares

The study makes an overall assessment of how Canadian immigration policies and practices compare in terms of efforts to remain competitive with other host countries. It finds that Canada is a leader when it comes to communications with educational stakeholders and transparency and availability of information, particularly official and publicly available statistics on student visa processing, acceptance and refusal rates. However, the research also finds that Canada lags behind in a number of key areas:

- Canada is the only case-study country not to have adopted a government-wide approach to international education or international student recruitment. In the absence of such an approach, the department of Citizenship and Immigration Canada's focus has been on making targeted procedural changes to speed up certain key elements in the student visa process rather than strategic policy changes to reflect student recruitment goals.
- With the exception of France, Canada is the only country not to allow people on a visitor visa (which includes ESL and FSL students) to change their visa status to international student from within its borders.
- Canada's medical exam requirements for international students are not as universally applied as they are in Australia. However, with the notable exception of Canada's medical exam pilot project in target market countries, (which is the standard procedure in Australia), it appears that Canada has the longest medical exam processing times.
- Canada has the longest student visa processing times, likely due in part to the fact that we have the longest medical exam processing times.
- While Canada is one of only two countries to offer post-graduation practical training opportunities to international students, it is the only country that does not allow part-time off-campus employment opportunities during the term or holidays for international students.
- Unlike Australia, the United Kingdom, France and New Zealand, Canada has not entered into any formal arrangements with NGOs or educational institutions to streamline the student visa process in key target markets.

Conclusion

While policies and issues are always changing, this study has provided a snapshot of general trends in immigration policies and practices affecting international students in Canada and its key competitor countries in international student recruitment. It has shown that Canada's efforts have not kept pace in a number of key areas, provides useful information that will help decision-makers benchmark Canada's efforts, and identifies a number of opportunities where Canada can take steps to improve immigration policies and practices in order to make them more supportive of international education goals.

Student visa requirements

Country	Visitor Visa Needed As Minimum Requirement	Visitor Visa Needed in Addition to Student Visa	Student Visa Needed	Other visa requirements for students	Change of Visa Status from Visitor to Student Allowed in Host Country
New Zealand	Yes, for nationals of visa-countries No, for visitors from visa-free countries coming for less than three months	No	Yes, student visa/permit for all students who come to study for more than three months.	No	Nationals from visa-free countries may apply for student permit on-shore. Nationals from visa-countries with a visitor visa may apply for student permit on-shore.
United Kingdom	Yes, for nationals of visa-countries No, for visitors from visa-free countries	Yes, for nationals of visa-countries	Yes, entry clearance for study required for nationals of visa-countries No, for nationals from visa-free countries. Application is lodged at port-of entry.	No	Nationals from visa-free countries who are visiting the U.K. may apply on-shore for the right to study.
Australia	Yes	No	Yes, student visa required for all students who come to study for more than three months.	No	Visitors from gazetted countries may apply on-shore for a student visa.
France	Yes, depending on length of stay and country of origin	No	No, for students from the E.U., Andorra, Monaco, Switzerland, San Marino and the Vatican City. Yes, long-stay visa for study required for all other students who come to study for more than three months.	Residence permit is required for all students. Application is made upon arrival in France.	No A short-stay visa (competitive exam) is issued to students who must meet certain conditions for admission into a study program. Successful students can then apply for residence permit without having to leave France to obtain the long-stay visa.
United States	Yes, except for nationals of countries participating in the visa waiver pilot program	No	Yes, F-1, M-1 or J-1 visa required	No	Yes, except for nationals of countries participating in the visa waiver pilot program.
Canada	Yes, for nationals of visa-countries	Yes, for nationals of visa-countries	No, for ESL or FSL students under three months. Yes, student authorization is required for all other students.	Quebec acceptance certificate (CAQ) required by the Province of Quebec for all students studying in Quebec except those meeting certain conditions.	No

Medical exam requirements and processing

Country	Medical Required	Processing
United Kingdom	No	Not applicable
United States	No	Not applicable
France	Yes A medical exam is required for the residence permit which students apply for once in France.	The medical is done in France by doctors in the International Migration Office.
New Zealand	Yes A complete medical and chest X-ray is required if studying in New Zealand for more than two years.	Students get medical exam from list of locally designated doctors.
Australia	Yes i) If studying less than one year, must complete medical form and have chest X-ray. ii) If studying more than one year, must have complete medical exam and chest X-ray. iii) Chest X-rays are not required for students from "low-risk" countries such as Sweden and Norway.	The Department of Immigration and Multicultural Affairs (DIMA) is currently reviewing its health screening procedures and regulations could be tightened. Students from all countries could have to go to doctors designated by DIMA. Students get medical exam from list of locally designated doctors. Exam is then reviewed by DIMA officials in the local mission. Only if there are problems, are exam results sent to a government medical officer at a regional mission or to Sydney for review. When initial medical results are sent to Australia, this could delay the visa application process by several weeks.
Canada	Yes A medical exam is required for students who have lived in one of the Health Canada designated list of countries for six months and who intend to be in Canada for more than six months. Also required for all students who will be working in certain designated professions (childcare, teaching and health services), as well as for all students from designated countries who will be working in the agricultural field.	In general, students obtain a medical exam from list of locally designated doctors. Results are sent to Health Canada medical officers at regional missions or in Canada for review. According to CIC, having a medical exam can typically add two to four weeks to student visa processing, and in some cases, up to three months. In certain countries in the Asia-Pacific and Latin America, CIC has implemented an expedited medical exam process. Students obtain a medical exam from list of locally designated doctors, and positive results are processed by CIC officials in the local mission. In Latin American pilot missions, CIC reports that upon receipt of medical exam results, student visa processing averages eight days.

Student visa processing times

Country	Service Standard in Place	Average Turn-Around Times	Turn-Around Times at Selected Posts
United Kingdom	Yes 24 hours to process complete applications 10 days for less straight-forward applications	2 - 6 days	Mexico City: 2 days Taipei: 3 days New Delhi: 5 - 6 days
Australia	Yes 2 weeks at low-risk posts 10 weeks at high-risk posts	Turn-around time is faster than service standard. 1-10 days - low-risk posts 1- 6 weeks - high-risk posts	Hong Kong/Kuala Lumpur: 1 day Bangkok: 3 - 5 days Seoul - 7 days Taipei: 7 - 10 days Sao Paulo: 2 weeks New Delhi: 4 - 6 weeks Buenos Aires: 3 - 6 weeks
New Zealand	Yes 30-40 days for medium-risk applications 90 days for high-risk applications	Turn-around time is faster than service standard. 1 day - 2 weeks	Buenos Aires/Bangkok: 1 day Hong Kong: 3 - 4 days Singapore: 2 weeks Seoul: 2 - 3 weeks
United States	No service standard in place	1 - 5 days	Bangkok/New Delhi/Sao Paulo/Beijing : 1 day Kuala Lumpur: 2 - 3 days Taipei/Seoul: 3-5 days
France	No service standard in place	1 - 5 days	Buenos Aires/Sao Paulo/Taipei : 1 day New Delhi: 1-2 days Bangkok: 1 - 5 days Seoul: 5 days
Canada	No overall service standard in place. Different posts have set service standards.	30% of student visas from all posts were issued in 1-2 days (CIC, 1999). 71% of visas from all posts were issued in 30 days or less (CIC, 1999).	72% in less than 2 weeks in Bogota, Sao Paulo and Buenos Aires 69% in less than one month in Hong Kong 68% in less than one month in Seoul 65% in less than 3 months in Bangkok. 56% in less than 3 months in Beijing. Current rate is 4 months given unprecedented number of student applications (CIC 1999).

Student visa and work permit fees

Country	Australia[2]	France	Canada	United Kingdom	New Zealand[3]	United States
Student visa fee ***(All rates have been converted to CAD $ according to exchange rates on April 3, 2000)**	$254.00	$138.00 for long-stay visa $47.00 for residence permit	$125.00	$80.00 for those applying outside of the United Kingdom.	For student visa $73.00 in New Zealand $73.00 if application in Australia or South Pacific. $95.00 if application in London/the Hague $116.00 if application from any other country For student permit $51.00 in New Zealand	$65.00
Work permit fee	$44.00	Not available	$150.00	Not available	Free for students applying for variation of conditions to work for 15 hours/week	$102.00

[2]Applicants applying under an approved scheme such as AusAID or another Australian Government-sponsored schemes or as a secondary school exchange student do not need to pay the fee.

[3]New Zealand has bilateral fee waiver agreements with certain countries. Countries for which student visas or permits are waived include: Finland, Iceland, Japan, Mexico, Philippines (for visits not exceeding 59 days), USA, and Russia (where period of stay is less than three months).

Work provisions for international students

Country	Employment Provisions (On and Off Campus)	Employment Provisions (Co-op Program and/or Internship)	Employment Provisions (Post-Graduation)	Employment Provisions (Spouses/ Dependents)
United Kingdom	Available for students studying for more than six months. May work off-campus up to 20 hours/week during term and full-time during vacations. Permission from Job Centre is no longer required. May work part-time in position organized and given by publicly funded institution. Mostly intended for research students.	Students are able to do work placements which are part of a "sandwich" course or to undertake internship placements without obtaining permission from the DfEES Overseas Labour Service.		Spouses are allowed to work if students were granted leave to study for 12 months or more.
United States	After one year of study, F1 students may work off-campus up to 20 hours/week during term and full-time during vacations and between terms. Permission required by INS. F1 students may work on campus. No INS permission is needed. M1 students may only undertake temporary employment for practical training purposes.	J1exchange visitors may not accept remunerative employment other than that which is an integral part of their study program.	After graduation, F1 students can undertake practical training for 12 months.	Spouses and children of students cannot work at any time.
New Zealand	Full-time students in a course taking at least two years to complete, may work off-campus up to 15 hours/week and during Christmas and New Year's holidays. Students with a student permit over 12 months may work during the school holidays.			Spouses of students are allowed to work.

Country	Employment Provisions (On and Off Campus)	Employment Provisions (Co-op Program and/or Internship)	Employment Provisions (Post-Graduation)	Employment Provisions (Spouses/ Dependents)
Australia	All students studying less than three months are not permitted to work. Non-gazetted students studying less than one year are not permitted to work. All gazetted students, and all non-gazetted students who are studying for more than one year, may work off-campus up to 20 hours/week and full-time during holidays. Permission from DIMA is now required. Applications must be made in Australia and upon proof from the educational providers that the student has commenced studies.	Students may do an unpaid internship that is integral to their program of study.		Dependents' and spouses' work rights vary: Dependents and spouses of masters and PhD students are allowed to work without restriction. Dependents of undergraduate and other students may be granted the right to work 20 hrs per week. Dependents of students from non-gazetted countries undertaking a program of study for less than one year are not permitted to work.
France	Students who are not on scholarship and who are on a "long-stay" student visa may work up to 20 hours/week. Compatibility of the position with the program of studies and impact on the labour market are taken into consideration.			
Canada	Full-time students may work on-campus only. In this case, an employment authorization from CIC is not required. Students may work on-campus or in an off-campus institute in a position that is part of their approved research and training program. Employment authorization from CIC is required. Students may work as graduate assistants on campus. Employment authorization from CIC is required.	Students undertaking employment that is integral to their program of study may obtain an employment authorization without validation from Human Resources Development Canada (HRDC).	After graduation, students from publicly funded institutions may work for up to one year in a position that is directly related to their field of study. Employment authorization from CIC is required.	Spouses and dependents are allowed to work but need in all cases to apply for an employment authorization. Spouses of full-time students at community colleges or universities may apply for authorization to work in the general labour market, without being restricted to the educational institution of the student.

JUIN 2000

OUVRIR LA PORTE AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

COMPARAISON INTERNATIONALE DES POLITIQUES ET PRATIQUES D'IMMIGRATION

Association des universités et collèges du Canada
Association of Universities and Colleges of Canada

CEC Network
Réseau des CÉC

Ce résumé est également offert en anglais.

Pour obtenir le rapport intégral (disponible en anglais seulement), veuillez communiquer avec

Pari Johnston
Agent de relations internationales
Association des universités et collèges du Canada
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa ON K1R 1B1
Tél. : (613) 563-3691, poste 303
Télec. : (613) 563-9745
Courriel : <pjohnsto@aucc.ca>

ou

Gardiner Wilson
Directeur, Politique et Recherche
Réseau des CÉC
999, Place Canada, bureau 578
Vancouver, B.C. V6C 3E1
Tél. : (604) 408-0588, poste 3320
Télec. : (604) 641-1238
Courriel : <gardiner.wilson@cec.apfnet.org>

Ce résumé est aussi disponible au site Web de l'AUCC <www.aucc.ca/fr/international> ou au site Web du Réseau des CÉC <www.reseaudescec.org>.

Résumé

Ce rapport fait état de l'étude complète, la première du genre, portant sur les politiques et pratiques d'immigration touchant les étudiants étrangers au Canada, et celles de ses principaux concurrents sur le marché du recrutement : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France. Quoique l'étude ait donné lieu à une mine d'informations sur un certain nombre de points, l'analyse comparative vise surtout à établir les tendances générales dans quatre principaux domaines : les positions gouvernementales en matière d'éducation internationale; les principaux aspects de la politique d'attribution des visas d'étudiants; les procédés de délivrance des visas; et les aspects clés de ce processus. Le rapport se termine avec un bilan succinct de la situation canadienne par rapport à celle des autres pays étudiés.

Position gouvernementale sur l'éducation internationale

En matière d'éducation internationale, il existe une tendance évidente, lancée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, puis suivie par la France, le Royaume-Uni et, plus récemment, les États-Unis, qui consiste à adopter une position pro-active axée sur le recrutement d'étudiants.

Parmi les éléments clés de ces approches figurent :

- une éducation internationale très cotée et un champion dans les hautes sphères gouvernementales.
- une stratégie de recrutement des étudiants étrangers clairement articulée, souvent appuyée par de nouvelles allocations budgétaires, des cibles de recrutement explicites et des bourses ou prix (provenant souvent du budget national d'aide internationale) pour attirer les étudiants les plus brillants.
- la consultation et la collaboration horizontales des ministères.

Malgré certaines initiatives fédérales de soutien du marketing de l'éducation et la collaboration récente des ministères pour élaborer la *International Knowledge Strategy*, le Canada n'a pas encore mis au point une démarche gouvernementale de l'éducation internationale ou du recrutement d'étudiants étrangers, et aucun champion gouvernemental susceptible de faire avancer ce dossier n'a encore émergé.

Principaux aspects de la politique de délivrance des visas d'étudiants

Aux États-Unis et au Canada, relativement peu de modifications ont été apportées aux politiques d'immigration afin de rendre les études dans ces pays plus attrayantes et de simplifier le traitement des demandes de visa d'étudiant étranger.

Aux États-Unis, malgré la mise en oeuvre du programme *Coordinated Interagency Partnership for Regulating International Students* (CIPRIS), conçu pour faciliter le suivi statistique dans les ministères, les politiques et pratiques n'ont pas été modifiées en profondeur pour tenir compte des buts du recrutement d'étudiants. Cependant, cette situation changera probablement à la suite de la note de service dans laquelle le président Clinton prône une stratégie d'éducation internationale dont la priorité est d'attirer des étudiants étrangers en éliminant les obstacles à l'entrée aux États-Unis, notamment en révisant les politiques, procédés et règlements d'émission des visas.

En l'absence de position nationale sur l'éducation internationale, les efforts déployés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour recruter des étudiants étrangers se sont en grande partie bornés à instaurer des changements de procédures afin d'accélérer certains éléments clés du processus de délivrance des visas et à améliorer les communications avec les milieux de l'éducation, plutôt qu'à instaurer une série de modifications des politiques stratégiques qui rendraient les initiatives de marketing de l'éducation canadienne plus concurrentielles.

Dans les pays possédant une politique gouvernementale de l'éducation internationale (Australie, Nouvelle-Zélande, France et Royaume-Uni), les principaux changements apportés aux politiques d'immigration visaient le recrutement étudiant. Les politiques ont été modifiées pour rendre les études dans ces pays plus attrayantes, et le traitement des demandes de visa a été simplifié, surtout pour les étudiants des marchés cibles. L'étude révèle trois types semblables de changements des politiques :

- adaptation de la politique pour encourager activement les étudiants étrangers potentiels de pays « à faible risque » [1] à évaluer les systèmes éducationnels des pays hôtes en bénéficiant d'abord d'un visa de touriste, puis à faire une demande de visa d'étudiant sans avoir à quitter le pays. Cette mesure a récemment été prise en Australie et en Nouvelle-Zélande; elle existe aussi aux États-Unis et au Royaume-Uni pour les étudiants de certains pays.
- accroissement des possibilités de travail à temps partiel pour les étudiants étrangers, et simplification du processus d'octroi de permis de travail. Afin d'emboîter le pas à l'Australie, la Nouvelle-Zélande a pris dernièrement des mesures pour permettre à des étudiants étrangers du palier postsecondaire de travailler à temps partiel tout en étudiant. Depuis peu, le Royaume-Uni n'oblige plus les étudiants étrangers à obtenir un permis pour travailler à temps partiel. L'Australie tente aussi l'expérience de permettre aux étudiants étrangers de poser leur candidature en ligne à des emplois à temps partiel.
- amélioration des possibilités de résidence permanente pour les étudiants étrangers à la fin de leurs études. Comme c'est le cas en Australie et en Nouvelle-Zélande, les étudiants étrangers diplômés d'établissements d'éducation du pays obtiennent des points supplémentaires qui entrent dans le total requis pour obtenir le statut de résident permanent, et sont exemptés de l'obligation de posséder de l'expérience professionnelle. En ce domaine, le Canada effectue aussi des changements. Dans la nouvelle proposition de loi sur l'immigration, les nouveaux diplômés étrangers qui répondent à certains critères auront le droit de demander le statut de résident permanent sans devoir quitter le Canada.

---

[1] « Faible risque » de fraude, de non-conformité avec les conditions d'obtention de visas et de non-retour dans le pays d'origine à l'expiration du visa des ressortissants étrangers.

Processus suivis dans la délivrance des visas d'étudiants

Au chapitre de la mise en pratique des politiques de délivrance des visas, tous les pays étudiés semblent avoir le même objectif : faciliter l'entrée des étudiants de bonne foi tout en préservant l'intégrité du système d'immigration. Cependant, la démarche suivie pour atteindre cet objectif varie considérablement entre les six pays.

L'Australie, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, en particulier, penchent clairement vers une démarche officielle « différenciée » du traitement des demandes et de l'émission des visas, selon le pays d'origine de l'étudiant et le risque « faible » ou « élevé » de ces ressortissants étrangers.

En général, l'objectif de la démarche différenciée de ces trois pays est de faciliter le plus possible les choses pour les étudiants des pays « à faible risque » en réduisant les conditions d'obtention du visa d'étudiant ou autre et en simplifiant ainsi le traitement des demandes. Pour leur part, les étudiants potentiels des pays « à risque élevé » doivent habituellement répondre à plus d'exigences ou se soumettre à des procédés différents afin que leur demande soit étudiée plus soigneusement. Dans le cas des étudiants chinois (la Chine est considérée comme l'un des pays aux risques les plus élevés), jusqu'à récemment, l'Australie appliquait des exigences supplémentaires et la Nouvelle-Zélande établissait des quotas.

Une nouvelle tendance se dessine également (déjà confirmée aux États-Unis et proposée récemment par l'Australie et la Nouvelle-Zélande), qui consiste à faire les mêmes distinctions de risque en se basant sur le sous-secteur d'éducation ou le niveau d'éducation auquel un étudiant étranger effectue une demande d'admission. Par exemple, on a constaté que les étudiants « les moins à risque » font des demandes d'admission au niveau tertiaire. Dans le cas de l'Australie, le gouvernement prévoit perfectionner sa démarche « différenciée » en y incluant une analyse du risque du pays d'origine *et* du sous-secteur d'éducation pour déterminer la formule du visa requis. Le nouveau visa « à objet limité » mis en oeuvre par la Nouvelle-Zélande pour des buts bien précis (par exemple des cours de durée réduite) peut aussi illustrer cette tendance.

Le Canada n'a pas d'approche ou traitement différencié « officiel » en fonction du risque du candidat étranger ou du sous-secteur d'éducation. À l'exception des examens médicaux obligatoires, il applique généralement les mêmes exigences à tous les étudiants étrangers. Cependant, en pratique, il a des priorités « non officielles » de traitement différencié dans certaines missions. Par exemple, en Chine, les autorisations pour les candidats du postsecondaire avec une date d'entrée fixe sont traitées plus rapidement dans la mesure du possible.

L'étude révèle également que se dessinent de nouvelles méthodes novatrices et coopératives pour simplifier le traitement des demandes de visa d'étudiant de pays « à risque élevé » qui font aussi partie des nouveaux marchés pour le recrutement. Les gouvernements australien, néo-zélandais, français et britanniques ont tous conclu divers types d'ententes de collaboration avec des organisations non gouvernementales d'orientation scolaire ou des établissements d'enseignement eux-mêmes afin de simplifier le traitement des demandes de visas dans les marchés en émergence. Dans la plupart des cas, ces organisations aident les étudiants étrangers à demander des visas, font la liaison avec les agents consulaires, mais aussi examinent les dossiers et interviewent les candidats à l'admission, laissant ainsi aux agents consulaires le soin d'effectuer les contrôles normaux.

Principaux aspects du traitement des demandes de visa d'étudiant

L'étude a porté sur quatre éléments clé du processus de traitement des demandes de visa d'étudiant dans les pays étudiés : examen médical et processus de cet examen; délais de traitement des demandes de visas; dispositions relatives à l'emploi des étudiants étrangers, et frais de visa et de permis de travail. Les pratiques dans les pays étudiés se trouvent en résumé dans les tableaux comparatifs à la fin de ce document.

Examens médicaux et processus

Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les examens médicaux ne font pas partie du processus de demande de visa. En France, il faut passer un examen médical à l'arrivée afin d'obtenir un permis de travail. Le Canada, la Nouvelle-Zélande, et surtout l'Australie appliquent des règles plus sévères pour les étudiants étrangers à cause du risque de propagation de la tuberculose.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, le processus normal oblige les étudiants à consulter un des médecins locaux désignés qui envoie ensuite les résultats directement aux agents d'immigration des missions locales. En Australie, seuls les cas à problème sont transmis aux autorités médicales australiennes d'une mission régionale ou à Sydney, processus qui peut prolonger les délais de traitement de plusieurs semaines.

Au Canada, la norme dans la plupart des missions est que les étudiants consultent un des médecins locaux désignés. Les résultats sont envoyés aux agents de Santé Canada des missions régionales ou au Canada, processus qui prolonge typiquement le délai de traitement des demandes de deux à quatre semaines, et dans certains cas, de trois mois.

CIC a récemment mis en oeuvre un processus accéléré d'examen médical dans certains pays de l'Asie-Pacifique et d'Amérique latine qui est équivalent à la norme australienne. Selon les rapports de CIC sur les résultats de projets pilotes menés en Amérique latine, sur réception des examens médicaux, le traitement des demandes de visa d'étudiant s'effectue maintenant en huit jours en moyenne.

Délais de traitement des demandes de visa d'étudiant

Les États-Unis et la France battent les records de traitement des demandes de visa d'étudiant avec un délai moyen de un à cinq jours. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont établi des normes générales de deux semaines pour l'Australie et de quatre semaines pour la Nouvelle-Zélande dans les missions à faible risque et de 10 semaines dans les missions à risque élevé. En réalité, le délai est presque toujours plus court que la norme établie, surtout dans les missions à faible risque. Le Royaume-Uni a maintenant une norme de service de 24 heures pour les demandes complètes et de pas plus de 10 jours ouvrables pour les demandes un peu particulières. Au Canada, en 1999, il a fallu un ou deux jours pour traiter 30 pour cent de l'ensemble des demandes de visas de toutes les missions lorsqu'elles étaient complètes, et un mois ou moins pour traiter 71 pour cent de toutes ces demandes.

Autorisations de travailler pour les étudiants étrangers

Plusieurs études ont montré que les possibilités d'emploi à temps partiel pour les étrangers pèsent relativement lourd dans le choix du pays où ils iront étudier, et que c'est une question qu'ils posent souvent quand ils demandent un visa d'étudiant.

En général et selon les circonstances, l'Australie, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni permettent aux étudiants de travailler jusqu'à 20 heures par semaine sur le campus ou à l'extérieur et pendant un nombre illimité d'heures durant les vacances. La Nouvelle-Zélande autorise les étudiants étrangers du niveau postsecondaire à travailler 15 heures par semaine pendant la session universitaire. Le Canada est le seul pays qui n'offre aux étudiants étrangers aucune possibilité d'emploi à temps partiel hors campus pendant les études ou les vacances. Pourtant, le Canada et les États-Unis sont les seuls à offrir aux étudiants internationaux une formation pratique après la fin de leurs études.

Frais d'obtention de visa d'étudiant et de permis de travail

Les frais d'obtention de visa d'étudiant varient beaucoup entre les pays étudiés. Dans l'ensemble, cependant, c'est en Australie qu'ils sont les plus élevés. En ce qui concerne les permis de travail, parmi les pays pour lesquels il existait des informations, c'est au Canada qu'ils coûtent le plus cher.

Comment le Canada se compare à d'autres pays

L'étude effectue une comparaison générale des modifications que le Canada apporte à ses politiques et pratiques d'immigration afin de rester concurrentiel. Le résultat est que le Canada est en tête quand il s'agit des communications avec les intervenants du milieu de l'éducation, mais également au plan de la transparence et de la disponibilité de l'information, surtout les statistiques officielles et publiques sur le traitement des demandes de visa d'étudiant, les taux d'acceptation et de refus. Cependant, il tire de l'arrière dans certains domaines clés :

- Le Canada est le seul des pays étudiés qui n'a pas adopté de position gouvernementale en matière d'éducation internationale ou de recrutement d'étudiants étrangers. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada a donc surtout cherché à modifier les procédures afin d'accélérer certains aspects clés du processus de traitement des demandes de visa d'étudiant au lieu d'adopter une politique stratégique qui reflète les buts visés du recrutement d'étudiants.
- À l'exception de la France, le Canada est le seul pays à interdire aux titulaires d'un visa de visiteur (qui inclut les étudiants d'anglais et de français langues secondes) de modifier leur visa en visa d'étudiant étranger sans devoir quitter le pays.
- Les modalités de l'examen médical canadien ne sont pas appliquées aussi uniformément qu'en Australie. Cependant, à l'exception notable du projet pilote d'examen médical dans des pays du marché cible (qui est la norme en Australie), il semble que le Canada ait le plus long délai de traitement des examens médicaux.
- Les délais de traitement des demandes de visa d'étudiant sont les plus longs au Canada, en partie à cause des longs délais de traitement des examens médicaux.

- Bien que le Canada soit parmi les deux pays qui offrent aux étudiants internationaux une formation pratique à la fin de leurs études, il est le seul à ne pas permettre aux étudiants étrangers de travailler à temps partiel hors campus pendant l'année universitaire ou les vacances.
- Contrairement à l'Australie, au Royaume-Uni, à la France et à la Nouvelle-Zélande, le Canada n'a pas conclu d'ententes officielles avec des ONG ou des établissements d'enseignement afin de simplifier le processus de traitement des demandes de visa d'étudiant dans les principaux marchés cibles.

Conclusion

Même si les politiques et les questions changent tout le temps, cette étude fournit un instantané des tendances générales des politiques et pratiques d'immigration touchant les étudiants étrangers au Canada et chez ses principaux concurrents sur le marché du recrutement d'étudiants étrangers. Elle a montré que le Canada est en retard dans certains domaines clés, et a mis en évidence les points sur lesquels il peut prendre des mesures pour améliorer les politiques et pratiques d'immigration afin de servir au mieux les buts de l'éducation internationale.

Modalités d'obtention d'un visa d'étudiant

Pays	Visa de visiteur comme exigence minimale	Visa de visiteur en plus du visa d'étudiant	Visa d'étudiant obligatoire	Autres exigences de visa pour les étudiants	Changement de visa de visiteur en visa d'étudiant permis dans le pays hôte
Nouvelle-Zélande	Oui, pour les ressortissants de pays exigeant un visa Non, pour les visiteurs des pays n'exigeant pas de visa et qui viennent pour moins de trois mois.	Non	Oui, visa ou permis d'étudiant pour toutes les personnes qui viennent étudier pour plus de trois mois.	Non	Les ressortissants de pays n'exigeant pas de visa peuvent demander un permis d'étudiant sans quitter le pays hôte. Les ressortissants de pays exigeant un visa qui possèdent un visa de visiteur peuvent demander un visa d'étudiant sans quitter le pays hôte.
Royaume-Uni	Oui, pour les ressortissants de pays exigeant un visa Non, pour les visiteurs des pays n'exigeant pas de visa.	Oui, pour les ressortissants de pays exigeant un visa	Oui, permis d'étudier pour les ressortissants de pays exigeant un visa. Non, pour les ressortissants des pays n'exigeant pas de visa. La demande est déposée au point d'entrée dans le pays.	Non	Les ressortissants de pays n'exigeant pas de visa qui visitent le R.-U. peuvent demander sur place le droit d'y étudier.
Australie	Oui	Non	Oui, visa ou permis d'étudiant pour toutes les personnes qui viennent étudier pour plus de trois mois.	Non	Les visiteurs de pays désignés « gazetted » peuvent demander un visa d'étudiant sans quitter le pays hôte.
France	Oui, selon la durée du séjour et le pays d'origine.	Non	Non, pour les étudiants des É.-U., d'Andorre, de Monaco, de Suisse, de San Marino et du Vatican. Oui, visa de long séjour portant la mention « étudiant » pour toutes les autres personnes qui viennent étudier pour plus de trois mois.	Permis de séjour requis pour tous les étudiants. La demande est faite à l'arrivée en France.	Non Un visa de court séjour (étudiant-concours) est délivré aux étudiants qui doivent répondre à certains critères d'admission à un programme d'études. Les candidats retenus peuvent alors demander un permis de séjour de longue durée sans quitter la France.
États-Unis	Oui, sauf pour les ressortissants de pays participant au programme pilote d'exemption de visa.	Non	Oui, visa F-1, M-1 ou J-1 requis.	Non	Oui, sauf pour les ressortissants de pays participant au programme pilote d'exemption de visa.
Canada	Oui, pour les ressortissants de pays exigeant un visa.	Oui, pour les ressortissants de pays exigeant un visa.	Non, pour les étudiants de l'anglais ou du français langues secondes qui viennent pour moins de trois mois. Oui, autorisation requise pour tous les autres étudiants.	Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) requis par la province pour tous les étudiants, sauf ceux qui répondent à certains critères	Non

Modalités et processus de l'examen médical

Pays	Examen médical requis	Traitement
Royaume-Uni	Non	Sans objet
États-Unis	Non	Sans objet
France	Oui Un examen médical est requis pour obtenir le permis de séjour que les étudiants demandent en arrivant en France.	L'examen médical est effectué en France par des médecins du Bureau des migrations internationales
Nouvelle-Zélande	Oui Un examen médical complet et une radiographie des poumons sont requis si le candidat veut étudier en Nouvelle-Zélande pendant plus de deux ans	Les étudiants consultent un des médecins locaux désignés.
Australie	Oui i) Si les études durent moins d'un an, le candidat doit remplir un formulaire médical et passer une radiographie des poumons. ii) Si les études doivent durer plus d'un an, le candidat doit passer un examen médical complet et une radiographie des poumons. iii) La radiographie des poumons n'est pas obligatoire pour les étudiants des pays à « faible risque » comme la Suède et la Norvège.	Le Ministère de l'Immigration et des Affaires multiculturelles (DIMA) examine actuellement ses procédés de dépistage sanitaire, et les règlements pourraient être resserrés. Les étudiants de tous les pays pourraient être tenus de consulter des médecins désignés par le DIMA. Les étudiants passent l'examen médical chez des médecins locaux désignés. Les résultats sont ensuite examinés par des fonctionnaires du DIMA de la mission locale. Si un problème est décelé, les résultats de l'examen sont transmis à un agent médical gouvernemental d'une mission régionale ou à Sydney pour être étudiés. Quand les premiers résultats médicaux sont envoyés en Australie, le délai de traitement de la demande de visa peut être prolongé de plusieurs semaines.
Canada	Oui Un examen médical est requis pour les étudiants qui ont vécu pendant six mois dans un des pays désignés par Santé Canada et qui désirent rester au Canada pendant plus de six mois. L'examen médical est également obligatoire pour tous les étudiants de pays désignés qui travailleront dans le domaine agricole.	En général, les étudiants passent un examen médical chez un médecin local désigné. Les résultats sont transmis à des agents de Santé Canada des missions régionales ou au Canada. Selon CIC, l'examen médical peut ajouter de deux à quatre semaines au délai de traitement de la demande de visa et dans certains cas, jusqu'à trois mois. Dans certains pays de l'Asie-Pacifique et d'Amérique latine, CIC a mis en oeuvre un processus accéléré d'examen médical. Les étudiants passent un examen médical chez un des médecins locaux désignés, et les résultats positifs sont traités par des agents de CIC à la mission locale. Dans les missions d'Amérique latine où se déroulent des projets pilotes, CIC indique que sur réception des résultats de l'examen médical, le traitement de la demande de visa d'étudiant prend en moyenne huit jours.

Délais de traitement des demandes de visa d'étudiant

Pays	Norme de service en place	Délais moyens	Délais moyens dans certaines missions
Royaume-Uni	Oui 24 heures pour traiter des demandes complètes 10 jours pour les demandes particulières	2 - 6 jours	Mexico : 2 jours Taipei : 3 jours New Delhi : 5 - 6 jours
Australie	Oui 2 semaines dans les missions des pays à faible risque 10 semaines dans les missions des pays à risque élevé	Le délai est plus court que la norme établie 1 - 10 jours dans les missions des pays à faible risque 1 - 6 semaines dans les missions des pays à risque élevé	Hong-Kong/Kuala Lumpur : 1 jour Bangkok : 3 - 5 jours Séoul : 7 jours Taipei : 7 - 10 jours Sao Paulo : 2 semaines New Delhi : 4 - 6 semaines Buenos Aires : 3 - 6 semaines
Nouvelle-Zélande	Oui 30 - 40 jours pour les demandes de candidats à risque moyen 90 jours pour les demandes de candidats à risque élevé	Le délai est plus court que la norme établie 1 jour - 2 semaines	Buenos Aires/Bangkok : 1 jour Hong-Kong : 3 - 4 jours Singapour : 2 semaines Séoul : 2 - 3 semaines
États-Unis	Aucune norme de service	1 - 5 jours	Bangkok/New Delhi/Sao ?aulo/Beijing : 1 jour Kuala Lumpur : 2 - 3 jours Taipei/Séoul : 3 - 5 jours
France	Aucune norme de service	1 - 5 jours	Buenos Aires/Sao Paulo/Taipei : 1 jour New Delhi : 1 - 2 jours Bangkok : 1 - 5 jours Séoul : 5 jours
Canada	Aucune norme générale de service. Des normes de service existent dans différentes missions	30 % des demandes de visa d'étudiant provenant de toutes les missions ont été traitées en 1 ou 2 jours (CIC, 1999) 71 % des demandes de visa provenant de toutes les missions ont été traitées en 30 jours ou moins (CIC, 1999)	72 % en moins de 2 semaines à Bogota, Sao Paulo et Buenos Aires 69 % en moins d'un mois à Hong-Kong 68 % en moins d'un mois à Séoul 65 % en moins de 3 mois à Bangkok 56 % en moins de 3 mois à Beijing. Le délai actuel est de 4 mois à cause du nombre sans précédent de demandes de visas d'étudiant (CIC, 1999)

Autorisation de travailler pour les étudiants étrangers

Pays	Autorisation de travailler (sur le campus et à l'extérieur)	Autorisation de travailler (programme coopératifs et (ou) stage)	Autorisation de travailler (après la fin des études)	Autorisation de travailler (conjoint et personnes à charge)
Royaume-Uni	Autorisation pour les personnes étudiant pendant plus de six mois Peuvent travailler hors campus jusqu'à 20 heures par semaine pendant les études et à plein temps pendant les vacances. Il n'est plus nécessaire d'obtenir l'autorisation du centre d'emploi. Peuvent travailler à temps partiel à des postes organisés et offerts par un établissement financé par les fonds publics. Vise surtout les étudiants-chercheurs.	Les étudiants peuvent travailler pendant les cours de « sandwich » ou effectuer des stages sans obtenir la permission du DfEES Overseas Labour Service.		Les conjoints ont le droit de travailler si les étudiants ont obtenu un congé d'études de 12 mois ou plus.
États-Unis	Après une année d'études, les étudiants de la catégorie F1 peuvent travailler hors campus jusqu'à 20 heures par semaine pendant le trimestre et à plein temps pendant les vacances et entre les trimestres. Permission de l'INS requise. Les étudiants de la catégorie F1 peuvent travailler sur le campus. Pas besoin de permission de l'INS. Les étudiants de la catégorie M1 peuvent occuper des emplois temporaires dans le but seulement de suivre une formation pratique.	Les visiteurs de la catégorie J1 participant à un programme d'échange ne peuvent pas accepter d'emploi rémunéré autre que celui qui fait partie intégrante de leur programme d'études.	À la fin de leurs études, les étudiants de la catégorie F1 peuvent entreprendre une formation pratique de 12 mois.	Les conjoints et les enfants des étudiants ne peuvent pas travailler.
Nouvelle-Zélande	Les étudiants à plein temps d'un programme qui exige au moins deux années d'études peuvent travailler à l'extérieur du campus jusqu'à 15 heures par semaine et pendant les vacances de Noël et du Jour de l'an. Les titulaires d'un permis d'étudiant valable pour plus de 12 mois peuvent travailler pendant les vacances scolaires.			Les conjoints des étudiants ont le droit de travailler.

Pays	Autorisation de travailler (sur le campus et à l'extérieur)	Autorisation de travailler (programme coopératifs et (ou) stage)	Autorisation de travailler (après la fin des études)	Autorisation de travailler (conjoint et personnes à charge)
Australie	Les personnes qui suivent des études pendant moins de trois mois n'ont pas le droit de travailler. Les personnes provenant de pays désignés « non-gazetted » qui étudient pendant moins d'un an n'ont pas le droit de travailler. Tous les étudiants de pays désignés « gazetted » et « non-gazetted » qui suivent des études pendant plus d'un an peuvent travailler hors campus jusqu'à 20 heures par semaine et à plein temps pendant les vacances. Il faut maintenant obtenir la permission du DIMA. Les demandes doivent être faites en Australie et être accompagnées d'une preuve fournie par l'établissement d'enseignement que le candidat a commencé ses études.	Les étudiants peuvent effectuer un stage non rémunéré qui fait partie intégrante de leur programme d'études		Les droits de travail des personnes à charge et des conjoints varient : - les personnes à charge et les conjoints des étudiants à la maîtrise ou au doctorat peuvent travailler sans restriction. - les personnes à charge des étudiants du premier cycle et des autres étudiants peuvent obtenir le droit de travailler 20 heures par semaine. - les personnes à charge des étudiants des pays désignés « non-gazetted » qui entreprennent un programme d'études de moins d'un an n'ont pas le droit de travailler.
France	Les étudiants qui ne bénéficient pas d'une bourse et qui détiennent un visa d'étudiant de longue durée peuvent travailler jusqu'à 20 heures par semaine. La compatibilité de l'emploi et du programme d'études ainsi que les retombées sur le marché du travail sont prises en considération.			
Canada	Les étudiants à plein temps peuvent travailler sur le campus uniquement. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis de travail de CIC. Les étudiants peuvent travailler sur le campus ou dans un organisme hors campus à condition d'occuper un poste qui fait partie de leur programme approuvé de recherche et de formation. Il faut obtenir un permis de travail de CIC. Les étudiants peuvent travailler en tant qu'auxiliaires de recherche sur le campus. Il faut obtenir un permis de travail de CIC.	Les étudiants qui prennent un emploi qui fait partie intégrante de leur programme d'études peuvent obtenir un permis de travail sans avoir la validation de Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	À la fin de leurs études, les étudiants d'établissements financés par les fonds publics peuvent travailler jusqu'à concurrence d'un an dans un poste qui est directement lié à leur domaine d'études. Il faut obtenir un permis de travail de CIC.	Les conjoints et les personnes à charge ont le droit de travailler mais doivent, dans tous les cas, obtenir un permis de travail. Les conjoints des étudiants à temps plein de collèges communautaires ou d'universités peuvent demander l'autorisation de travailler sur le marché du travail général, sans être obligés de travailler uniquement pour l'établissement que l'étudiant fréquente.

Frais d'obtention de visa d'étudiant et de permis de travail

Pays	Australie[2]	France	Canada	Royaume-Uni	Nouvelle-Zélande[3]	États-Unis
Frais d'obtention d'un visa d'étudiant *** (Tous les tarifs ont été convertis en dollars canadiens en prenant le taux de change du 3 avril 2000)**	254 $	138 $ pour les visas de séjour de longue durée 47 $ pour le permis de séjour	125 $	80 $ pour les personnes qui déposent une demande à l'extérieur du Royaume-Uni	Visa d'étudiant 73 $ en Nouvelle-Zélande 73 $ si la demande est faite en Australie ou dans le Pacifique Sud 95 $ si la demande est faite à Londres ou à La Haye 116 $ dans tous les autres pays Permis d'étudiant 51 $ en Nouvelle-Zélande	65 $
Frais d'obtention d'un permis de travail	44 $	Non disponible	150 $	Non disponible	Gratuit pour les étudiants qui demandent à travailler 15 heures par semaine pour diverses raisons	102 $

[2] Les candidats qui déposent une demande dans le cadre d'un programme comme AusAID ou d'autres programmes commandités par le gouvernement australien ou dans le cadre d'un échange d'élèves d'écoles secondaires n'ont pas besoin de payer les frais.

[3] La Nouvelle-Zélande a conclu des ententes bilatérales de renonciation aux frais d'obtention de visa ou de permis d'étudiant avec certains pays : Finlande, Islande, Japon, Mexique, Philippines (pour les visites n'excédant pas 59 jours), États-Unis et Russie (quand le séjour est de moins de trois mois).